



Est ce que je peux demander un CDI?

Par **Laetitia1984**, le **21/09/2009** à **16:22**

Bonjour,

Je travaille depuis avril 2008 dans un hôpital. Je ne fais que des remplacements de maladie, de congés annuels, congés parentaux, donc que en CDD.

Depuis décembre 2008 je suis en contrat CDD en mi-temps, pendant 1 an.

Ce mois ci, je suis planifiée pour travailler à temps complet (vu le planning), or ce mois ci je n'ai que mon contrat à mi-temps, je n'ai pas signé d'autre CDD ou avenant de contrat.

Ce mois ci, j'en suis déjà à mon 14ème jour de travail, alors que le mi-temps c'est 11 jours. Donc j'ai travaillé 3 jours sans contrat.

J'aimerais savoir si je suis en droit de demander un CDI.

Je vous remercie d'avance.

Bonne journée

-Laetitia